Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 70 (1944)

Heft: 7

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(dépassant 400 m), une grande puissance (100 000 kW et plus) et surtout un important volume de retenue (par exemple 280 millions de $\rm m^3$ au Rheinwald).

Si l'on procédait à l'aménagement de toutes les usines à accumulation et au fil de l'eau susceptibles de l'être, le prix de revient de l'énergie serait si élevé, de l'avis de l'auteur, qu'il ne pourrait plus du tout être couvert par les recettes provenant d'une augmentation de la consommation. Par contre, si l'on se borne à aménager les bassins de retenue les plus favorables et les plus grands à utiliser les autres forces hydrauliques de montagne dans des usines au fil de l'eau, les frais seraient encore supportables.

La dernière partie de la conférence est consacrée aux répercussions financières des frais de production et des recettes des entreprises électriques. L'augmentation des besoins d'énergie en Suisse sera d'au moins 4 milliards de kWh au cours des 20 prochaines années, ce qui permettra de remplacer par l'électricité la moitié environ de la consommation actuelle de charbon dans l'industrie. A côté d'usines au fil de l'eau, il s'agira de construire des usines à accumulation capables de fournir de gros excédents d'énergie hivernale, ainsi que le recommande le programme de construction de nouvelles usines hydroélectriques établi par l'ASE et l'UCS. L'aménagement du barrage de Rossens 1 ayant été décidé, il faut maintenant avant tout favoriser la construction très prochaine des grandes usines à accumulation des vallées du Rhin postérieur 2 et d'Urseren 3, qui sont les plus avantageuses à tous points de vue.

COMMUNIQUÉS

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Assemblée générale annuelle.

L'Assemblée générale annuelle est fixée au *jeudi 30 mars* 1944, à 17 h. 30, au Café Vaudois, à Lausanne (entrée par le Valentin).

Ordre du jour :

- 1. Lecture des procès-verbaux.
- Rapport d'activité du Président et des Commissions S. V. I. A.
- 3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes.
- 4. Budget 1944-45. Fixation de la cotisation.
- 5. Elections statutaires.
- 6. Divers.
- 7. Propositions individuelles.

Suivant la tradition, cette assemblée sera suivie d'un repas en commun, pour lequel chacun est prié de s'inscrire auprès du président, M. P. Meystre, ing., ch. Verdonnet 11, à Lausanne.

La soirée sera agrémentée d'une conférence avec projections en couleurs, donnée par MM. P. Neeser et Bovet, ingénieurs à Genève, sur le sujet : Voyages en zig-zag à travers la technique et les saisons.

Les membres qui ne pourraient nous consacrer que la soirée, sont chaleureusement invités à cette conférence, qui commencera à 20 h. 30.

Le Comité.

- ¹ Voir Bulletin technique du 6 février 1943, p. 30.
- ² Voir Bulletin technique du 2 octobre 1943, p. 268.
- Voir Bulletin technique du 18 septembre 1943, p. 259.

Génie rural, routes forestières. Alimentation en eau et épuration des eaux usées.

Cours organisé par la Section zurichoise de la Société suisse des ingénieurs et des architectes

les 13, 14 et 15 avril 1944.

PROGRAMME:

Jeudi 13 avril:

- 10 h. 10 h. 10 Ouverture.
- 10 h. 10 11 h. M. le D^r Meyer-Peter, professeur à l'Ecole polytechnique :
 - « Les bases de l'épuration des eaux usées ». M. H. Kuisel, chimiste à la Station d'essais
- 11 h. 15 12 h. M. H. Kuisel, chimiste à la Station d'essais pour épuration des eaux et alimentation en eau de l'E. P. F. :

 « Physique et biologie de l'épuration des
- 14 h. 15 16 h. M. le Dr H. Knuchel, professeur à l'E. P. F. : « La coupe et le transport des bois »,
- 16 h. 15 18 h. M. B. Bagdasarjanz, ingénieur : « Les routes de dévestiture des forêts ».

eaux ».

Vendredi 14 avril:

- 8 h. 15 9 h. M. A. Strüby, ingénieur agronome, chef du Service fédéral des améliorations foncières, Berne :
 - « Les améliorations foncières, hier, aujourd'hui et à l'avenir ».
- 9 h. 15 11 h. M. E. Tanner, ingénieur agronome, directeur du Service cantonal des améliorations foncières, Zurich:

 « Remaniements parcellaires, améliorations
- foncières et plan d'aménagement régional».

 11 h. 15 12 h. M. H. Müller, ingénieur agronome de l'Etat,
- Sion : « Routes agricoles de montagne ».
- 14 h. 15 16 h. M. E. Ramser, professeur à l'E. P. F. :

 « Assainissements, considérations théoriques ».
- 16 h. 15 18 h. M. E. Ramser. professeur à l'E. P. F. : « Assainissements, problèmes pratiques ».

Samedi 15 avril:

- 8 h. 15 10 h.

 M. A. Kropf, ingénieur à la Station d'essai pour alimentation en eau de l'E. P. F. :

 « Dimensionnement des canalisations ».
- 10 h. 15 11 h. M. J. Müller, ingénieur :

 « Problèmes pratiques posés par les travaux de canalisations ».
- 11 h. 15 12 h. M. le Dr A. Vællmy:
- « La sécurité à la rupture des canalisations ». 13 h. 30 - 15 h. 15 M. J. Hagen, ingénieur :
- « Alimentation en eau, chapitres choisis ».

 15 h. 30 16 h. 15 M. A. Haas:

 « Installations de distribution d'eau et
- lutte contre l'incendie ».

 16 h. 15 16 h. 30 M. O. Schubert, ingénieur, délégué du Canton de Zwich aux possibilités de travail :
- 16 h. 15 16 h. 30 M. O. Schubert, ingénieur, délégué du Cantor de Zurich aux possibilités de travail : « Conclusions ».

Le cours aura lieu à l'Ecole polytechnique fédérale.

On peut s'inscrire en versant au compte de chèques postaux VIII. 8189, Z. I. A. Kurs, Zurich, une finance de 35 fr. (16 fr. pour un seul jour). Pour les membres de la S. I. A. et de la G. E. P., ces prix sont réduits à 25 fr. et 12 fr. — Inscription jusqu'au 10 avril 1944. Tous renseignements auprès du secrétariat de la Section zurichoise de la S. I. A., Beethovenstrasse 1, Zurich.

S.T.S.

Schweizer. Technische Stellenvermitilung Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Tecnical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 35426 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2. — d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription du S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants:

Section mécanique.

187. Jeune dessinateur mécanicien. Chaudières. Bureau technique. Petite fabrique de machines de Zurich.

189. Ingénieur mécanicien. Quelques années de pratique. Organisation et direction du bureau technique et des ateliers d'une petite fabrique de machines. Aptitudes commerciales. Suisse orientale.

191. Quelques jeunes techniciens mécaniciens. Bureau de construction d'une grande fabrique de machines. Suisse orientale.

193. Jeune dessinateur mécanicien. Appareils pour industrie chimique. Age : jusqu'à 24 ans. Usine du nord-est de la Suisse.

195. Technicien. Organisation du travail, main-d'œuvre. Fabrique de machines-outils du Jura bernois.

197. Constructeur. Machines-outils. Suisse romande.

199. Jeune technicien mécanicien, éventuellement dessinateur mécanicien. Suisse orientale.

201. Jeune dessinateur mécanicien. Construction de machinesoutils. Fabrique de machines du nord-est de la Suisse.

203. Dessinateur mécanicien. Mécanique générale. Petite fabrique de machines de Suisse orientale.

205. Constructeur, de préférence technicien mécanicien. Branche du gaz. Fabrique d'appareils du nord-ouest de la Suisse.

207. Technicien. Construction de machines. Dessins d'atelier. Laboratoire (essais de trempe et de résistance, etc.). Usine métallurgique de Suisse romande.

209. Technicien mécanicien. Vente d'outillages et de machines. outils. Traitement fixe, remboursement des frais. Suisse orientale.

211. Jeune dessinateur mécanicien. Petit atelier de construction du nord-est de la Suisse.

215. Dessinateur mécanicien. Machines à travailler le bois. Suisse orientale.

217. Technicien électricien. Moteurs. Fabrique de machines de Suisse orientale.

219. Dessinateur. Outillages. Fabrique de machines et d'appareils de précision de Suisse centrale.

221. Technicien mécanicien. Filature. Nord-ouest de la Suisse.

223. Technicien mécanicien. Age : pas au-dessous de 30 ans. Suisse centrale.

225. Deux jeunes techniciens mécaniciens. Suisse centrale.

227. Ingénieur électricien. Connaissances théoriques. Haute fréquence. Suisse orientale.

229. Technicien. Haute fréquence ou télégraphie sans fil. Suisse orientale.

231. Technicien électricien. Fours électriques. Projets et devis. Eventuellement dessinateur mécanicien. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1943 : 233, 675, 723, 725, 809 ; de 1944 : 31, 41, 89, 117, 119, 147.

Section du bâtiment et du génie civil.

384. Dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte du nord-ouest de la Suisse.

386. Jeune technicien en génie civil, éventuellement dessinateur en génie civil. Levers de plans, élaboration de projets de routes. Bureau d'ingénieur de Suisse romande.

388. Un ou deux conducteurs de travaux (technicien en bâtiment)

avec quelques années de pratique. Engagement civil. Bureau militaire.

400. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Quelques années de pratique. Plans d'exécution. Bureau d'architecte de Suisse romande. 402. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte

de Suisse centrale.

404. Ingénieur civil. Béton armé et travaux hydrauliques. Bureau d'ingénieur de Zurich.

406. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Pratique du chantier. Bureau d'architecte de Suisse sud-orientale.

408. Jeune dessinateur ou technicien en bâtiment. Pratique du chantier. Suisse orientale.

410. Jeune architecte diplômé, éventuellement technicien en bâtiment diplômé, disposant d'environ trois à quatre ans de pratique, pour projets et plans d'exécution. Entrée : le 1^{er} avril, éventuellement le 1^{er} mai 1944. Zurich.

412. Jeune architecte ou technicien en bâtiment. Projets et plans d'exécution. Suisse centrale.

414. Jeune technicien en génie civil. Béton armé et génie civil en général. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

418. Jeune dessinateur ou technicien en bâtiment. Concours. Bureau d'architecte du canton de Soleure.

422. Jeune dessinateur ou technicien en bâtiment. Plans d'exécution de maisons familiales. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

426. Dessinateur ou technicien en bâtiment. Concours. Bureau d'architecte du nord-est de la Suisse.

428. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte des environs de Zurich.

430. Technicien en bâtiment. Devis. Bureau d'architecte du Valais.

432. Architecte ou technicien en bâtiment. Bureau d'architecte de Zurich.

434. Technicien en génie civil. Construction de routes et travaux hydrauliques (projets et direction de travaux). Administration cantonale de Suisse orientale.

436. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur du nordouest de la Suisse.

438. Jeune technicien en génie civil ou ingénieur civil. Mensurations, levés de plans, construction, etc. Suisse centrale.

440. Technicien en béton armé ou dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur du nord-ouest de la Suisse.

442. Jeune technicien en bâtiment. Plans d'exécution. Devis. Bureau d'architecte et entreprise de construction en bois. Suisse romande.

444. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte, constructions en bois. Suisse romande.

446. Technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment. Bureau et chantier. Zurich.

448. Dessinateur, éventuellement technicien en bâtiment. Bureau. Zurich.

450. Jeune technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau et chantier. Zurich.

452. Jeune technicien en génie civil. Levers de profils, contrôle de piquetages, décomptes, etc. Suisse centrale.

454. Ingénieur constructeur. Béton armé bâtiment. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

456. Technicien géomètre ou technicien en génie civil. Génie rural. Nord-ouest de la Suisse.

458. Ingénieur civil ou technicien en génie civil. Projets et direction de travaux de distributions d'eau. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.

460. Jeune architecte, éventuellement technicien en bâtiment. Projets et exécution. Bureau d'architecte de Soleure.

462. Géomètre du régistre foncier. Mensurations cadastrales, remaniements parcellaires, éventuellement technicien géomètre. Bureau du Tessin.

464. Architecte, technicien en bâtiment ou éventuellementdessinateur en bâtiment. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1943 : 510, 1072, 1214, 1488, 1572, 1602, 1626, 1680 ; de 1944 : 116, 136, 144, 148, 158, 188, 192, 200, 202, 216, 218, 234, 248, 268, 272, 278, 282, 316, 322, 346, 376.